

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

Disponible
en version
FALC p. 5





Qualité de vie et Participation des personnes
avec un handicap intellectuel et de leurs proches

INCLUSION asbl est une association belge francophone qui promeut la qualité de vie et la participation à la société des personnes en situation de handicap intellectuel, de leurs parents et de leurs proches ; tout au long de la vie et quel que soit le degré de handicap.

INCLUSION asbl est un organe de vigilance et de soutien et travaille, à ce titre, à la promotion et à la défense des droits des personnes en situation de handicap intellectuel auprès des pouvoirs publics. L'association développe aussi de nombreux services et projets destinés à faire de l'inclusion une réalité.

Suivez-nous sur les réseaux



COLOPHON

Éditrice responsable : Mélanie Papia | Directrice

Graphisme et mise en page : LWS | www.lws.be

INCLUSION ASBL

rue Colonel Bourg 123-125 boîte 6

1140 Bruxelles

Tél. : 02 247 28 19

En partenariat avec



SOMMAIRE



Version FALC p.5

01

**Informations
générales**

p. 14

02

**Vie associative :
les groupements
au cœur de l'action**

p. 18

03

**Priorités et
réalisations
en 2021**

p. 34

04

**2021 en chiffres
et en image**

p. 49

05

**Comptes
et bilans**

p. 62

06

Perspectives 2022

p. 63

Edito

2021 a été une année cruciale pour les droits des personnes en situation de handicap intellectuel ! Lors de cette année, nous avons en effet pu voir clairement la concrétisation d'actions menées de longue date.

L'année a débuté avec la condamnation de la Fédération-Wallonie Bruxelles – le 3 février 2021 - par le Comité Européen des droits sociaux pour le manque de soutien aux élèves en situation de handicap intellectuel dans l'enseignement ordinaire. Cette décision faisait suite à une action collective initiée en 2017 et portée par notre association. Elle a également donné lieu à de nombreuses actions et collaborations en 2021.

En mars, c'est un nouvel article qui a aussi été inséré dans la constitution - l'article 22ter - consacrant le « droit à l'inclusion ». Une reconnaissance plus que symbolique que nous attendions depuis plus de dix ans !

En septembre, notre association a également lancé un tout nouveau service de traduction en langage Facile à Lire et à Comprendre : FALC.be. Une belle avancée et une magnifique vitrine pour la promotion d'un langage accessible à tous !

Enfin, en décembre, à l'occasion de la journée internationale des personnes en situation de handicap, nous avons clôturé l'année avec le lancement remarqué de notre toute nouvelle plateforme de témoignages en ligne, -Vigilance Handicap Intellectuel-, un nouvel outil destiné à renforcer notre visibilité et notre représentativité des publics que nous défendons.

En parallèle, la réforme de la structure associative entamée en 2020 s'est poursuivie et a (presque) abouti. Les changements impulsés montrent d'ailleurs déjà des résultats tangibles au niveau de la dynamique de mobilisation, en témoignent les nombreuses rencontres et initiatives des groupements locaux et spécifiques.

Si les changements attendus, tant au niveau politique qu'au niveau interne, sont parfois lents à se concrétiser, nous avons la certitude que nous allons, ensemble, dans la bonne direction ! Les réalisations de cette année en témoignent et confortent toute notre volonté à poursuivre notre engagement associatif pour le développement d'une société toujours plus inclusive.

Bonne lecture !



Mélanie PAPIA
Directrice générale
Inclusion ASBL



Le rapport d'activités d'Inclusion

Version **FA**cile à **L**ire et à **C**omprendre

Le rapport d'activités, c'est quoi ?

Le rapport d'activités, c'est un résumé de tout ce que Inclusion a fait en 2021.



Inclusion, c'est quoi ?



Inclusion rassemble, aide et défend les personnes avec un handicap intellectuel et leurs familles.

Inclusion veut :

- augmenter la **qualité de vie**
- augmenter la **participation à la société**

des personnes avec un handicap intellectuel et de leurs familles.

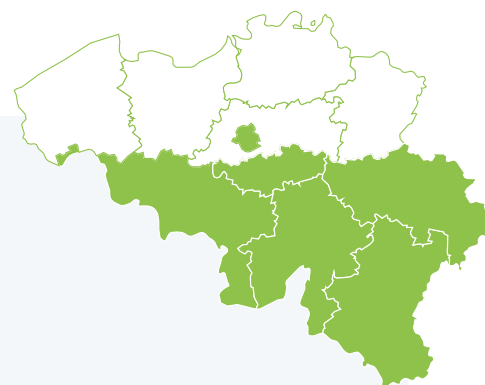


Inclusion, c'est où ?

Inclusion c'est à Bruxelles et en Wallonie.

Il y a plusieurs groupements.

Des groupements, ce sont des familles membres d'Inclusion qui se rassemblent par régions ou parce qu'elles sont intéressées par un handicap comme la trisomie 21 ou le syndrome de Williams.



Inclusion a fait quoi cette année ?

1. On a continué à réfléchir à **l'organisation** d'Inclusion.

On a fait un groupe de travail avec 12 personnes.

Ce sont des parents, des proches et des professionnels qui sont actifs chez Inclusion.

Un proche c'est par exemple un frère ou un ami.

Être actif, ça veut dire qu'on connaît bien l'association et qu'on participe souvent aux activités.

Ces personnes ont réfléchi ensemble pour mieux organiser l'association.

En 2022 on va donc changer l'organisation.

On veut mettre mieux en avant les parents et les proches qui sont actifs chez Inclusion.

A partir de maintenant

il y aura plusieurs départements chez Inclusion.

Un département c'est une équipe qui s'occupe d'un thème.

Par exemple le département famille

qui fait le lien entre les personnes qui travaillent chez Inclusion et les familles qui sont actives chez Inclusion.



2. On a **rassemblé** les personnes avec un handicap et les familles pour passer du temps ensemble.

Parfois c'était sur l'ordinateur à cause du Covid.



Par exemple les groupements ont organisé :

- des groupes de parole pour les parents et les proches pour parler de l'école, des logements, ...
- des groupes de parole pour les personnes avec un handicap pour parler des émotions, des relations amoureuses, ...
- des activités de loisir comme des soupers, des expositions, ...

On a aussi été aux Grottes de Han pour la journée des familles.

On était très nombreux.

C'était chouette de se revoir car ça faisait longtemps.

On a visité le parc,

on a vu beaucoup d'animaux,

on a visité des grottes,

on a mangé tous ensemble.

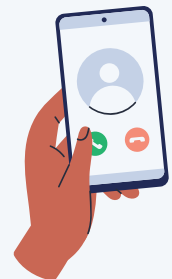
C'était une très chouette journée.



3. Comme **chaque année** les assistantes sociales ont aidé beaucoup de personnes.

On peut appeler les assistantes sociales tous les jours :

- pour avoir des conseils,
- pour régler des problèmes.



4. On a donné des **formations**

- aux personnes avec un handicap intellectuel
- aux familles
- aux professionnels
Les professionnels, ce sont ceux qui travaillent avec les personnes qui ont un handicap.



On a aussi organisé des **cafés-papotes**

C'est un rendez-vous sur l'ordinateur pour les personnes avec un handicap intellectuel, pour discuter ensemble d'un thème. Avec les cafés-papote on a pu continuer à se voir même pendant la crise du Covid.



On a aussi organisé des **séances d'information**

C'est un moment pour donner des informations aux familles sur un sujet important pour eux. Par exemple sur le vaccin contre le Covid.

On a aussi donné des **sensibilisations** sur le handicap

Ça veut dire qu'on explique ce que c'est le handicap, et quelles sont les forces et les difficultés des personnes qui ont un handicap intellectuel. On explique aussi pourquoi l'inclusion c'est important. Ça permet que la société accueille mieux les personnes avec un handicap.





5. On a créé un **nouveau service** chez Inclusion.

FALC.be
FAcile à Lire et à Comprendre

Le service s'appelle FALC.be.

Le FALC c'est un langage Facile à Lire et à Comprendre.
Le service est reconnu et soutenu par le gouvernement bruxellois.
Ça veut dire que le service reçoit de l'argent pour bien fonctionner.

Le service FALC a 3 grands objectifs :

- apprendre le FALC aux gens en organisant des formations,
- traduire des informations en FALC,
- parler du FALC et encourager tout le monde à utiliser le FALC.

Le service a fait un site internet.

Pour aller sur le site il faut aller sur : **www.falc.be**

6. On a continué à **défendre les droits** des personnes avec un handicap intellectuel.

Parfois les gens ne respectent pas les droits des personnes qui ont un handicap.
Quand les personnes ne respectent pas vos droits c'est important de le dire.
Pour faire changer les choses !

Pour dire ce qui ne va pas
il faut aller sur notre nouveau site internet :
www.vigilance-handicap-intellectuel.be

On peut aussi téléphoner au **02 247 28 19**



7. Grâce au travail d'Inclusion et de plusieurs parents actifs dans l'association, la Belgique a été condamnée parce qu'il n'y a **pas assez d'inclusion à l'école.**

Souvent, les enfants avec un handicap doivent aller dans une école spécialisée.

Ils ne peuvent pas aller dans n'importe quelle école. Par exemple l'école près de chez eux.

On voudrait qu'ils puissent choisir leur école et aller dans n'importe quelle école si c'est leur projet.

On a aussi organisé des activités pour parler de tout ça. Par exemple des réunions avec la Ministre qui s'occupe de l'école.



8. On a continué à travailler pour que tout le monde puisse être **bien soigné** même si on a un handicap intellectuel.



C'est le thème de notre campagne 2021.

Une campagne c'est un projet pour parler d'un thème.

La campagne s'appelle « Dites aaa ».



C'est un jeu de mot !

Le docteur dit « dites aaa » quand il veut regarder notre gorge.



« aaa » c'est aussi les premières lettres de 3 mots importants :

- **A**ccueil
C'est important d'être bien accueilli chez le médecin.
- **A**ccompagnement
C'est important d'être accompagné et aidé quand on va chez le médecin.
- **A**ccessibilité
C'est important de recevoir des informations faciles à comprendre chez le médecin.



Pour cette campagne on a créé du matériel pour les docteurs, les infirmiers, les hôpitaux ... C'est pour les aider à bien soigner les personnes qui ont un handicap intellectuel. On a aussi fait des affiches et des brochures pour expliquer le projet et le montrer à tout le monde.



9. On a continué le projet InCA.

Le projet InCA c'est l'Inclusion au cœur de l'association.

C'est un projet très important pour notre association. Le projet InCA permet la participation des personnes avec un handicap intellectuel dans l'association. On appelle ces personnes les représentants. Ils forment un groupe de représentants. En 2021 le groupe de représentants a fait 3 réunions.



Avant il y avait deux représentants du groupe qui participaient aussi au conseil d'administration de l'association. Mais le conseil d'administration c'est difficile à comprendre. On parle beaucoup des chiffres. On a décidé de changer ça. Maintenant on va faire autrement.



Les membres du conseil d'administration vont parfois venir aux réunions du groupe des représentants :

- pour discuter avec les représentants,
- pour préparer ensemble les moments importants de l'association comme par exemple l'assemblée générale.

10. On a beaucoup **communiqué**.

Communiquer, c'est parler à tout le monde. Par exemple, pour dire que c'est important d'écouter les personnes avec un handicap.

Inclusion a participé à des émissions de télévision pour parler des personnes avec un handicap intellectuel.

Il y a aussi des groupes sur Facebook pour partager des informations utiles par exemple sur la trisomie 21 ou sur le syndrome de Williams.



Ce rapport d'activité est écrit en FALC. Il a été relu par Raphaël. Raphaël est relecteur pour le service FALC. Son rôle est de dire si le texte est facile à comprendre. Si vous voulez aussi devenir relecteur, contactez-nous !



01 Informations générales

A. NOS VALEURS

E N S E M B L E
INCLUSION
ÉCOUTE dialogue **AUDACE**
Respect Reconnaissance

B. NOTRE SLOGAN

Qualité de vie et **Participation** des personnes avec un handicap intellectuel et de leurs proches.

C. OBJET SOCIAL

L'association a pour but de rassembler les personnes avec un handicap intellectuel, leurs familles et les professionnels qui travaillent avec eux afin de promouvoir en Fédération Wallonie-Bruxelles, dans un large esprit de solidarité humaine, en dehors de tout critère confessionnel, philosophique, racial ou politique, tout ce qui contribue au développement, à l'inclusion et à la qualité de vie des personnes en situation de handicap intellectuel.

D. ORGANISATION

L'asbl est active sur tout le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles et est organisée autour de 13 groupements actifs en 2021 (10 groupements locaux, 2 groupements spécifiques et 1 thématique) animés par des parents bénévoles et engagés. Si Inclusion est reconnue aujourd'hui comme une association

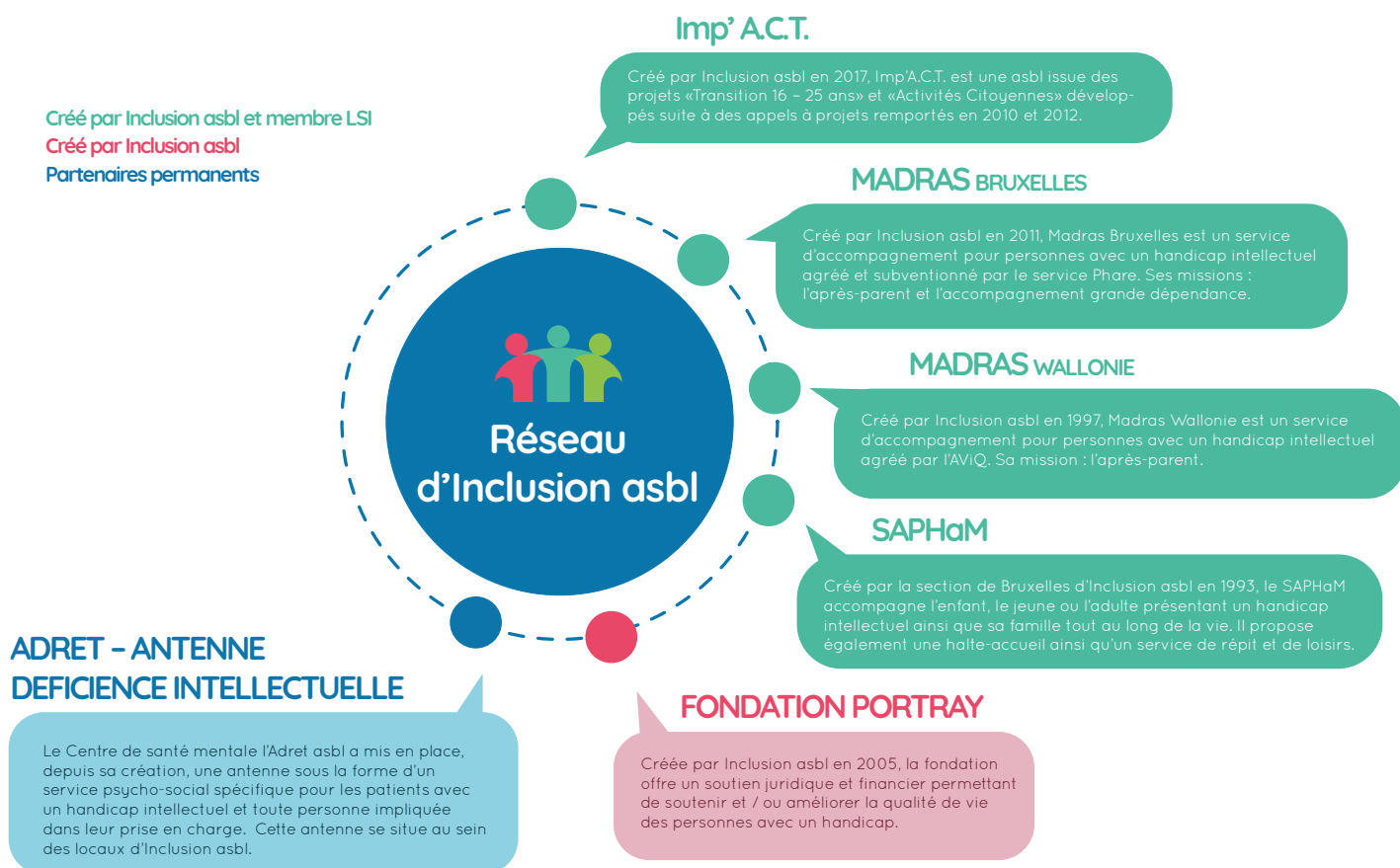
représentative des personnes avec un handicap intellectuel et de leurs proches, c'est grâce à l'action commune :

- ▲ des personnes en situation de handicap et de leurs proches qui sont les véritables experts du quotidien lié au handicap ;
- ▲ des professionnels qui offrent un cadre à cette action (soutien administratif & financier, aides à la communication, représentation à différents niveaux de pouvoir, etc.) et initient, avec le public, des initiatives plus globales.

Inclusion, c'est donc le travail conjoint de ces deux parties permettant d'amplifier le champ d'action et d'influence de l'association en faveur des personnes avec un handicap intellectuel.

E. INCLUSION, UN RÉSEAU AU SERVICE DES FAMILLES

Inclusion, c'est aussi un réseau de collaborations étroites avec des services – de répit, d'accompagnement, d'aide précoce... – créés par les familles depuis plus de 50 ans. Le maintien de liens forts entre ces services et l'association assure ainsi la transmission et le respect de nos valeurs.



F. NOS MISSIONS ET NOS ACTIONS

Les missions et objectifs d'Inclusion découlent de deux principes généraux qui dictent toutes nos actions : la Qualité de vie et la Participation des personnes avec un handicap intellectuel et de leurs proches à toutes les sphères de la société.

1. REPRÉSENTER ET DÉFENDRE LES DROITS DES PERSONNES AVEC UN HANDICAP INTELLECTUEL

La mission de vigilance et de représentation des personnes avec un handicap intellectuel et de leurs familles est centrale pour notre association.

C'est pourquoi nous mettons tout en œuvre afin de les représenter dans tous les lieux où sont prises des décisions qui peuvent avoir un impact sur leur vie quotidienne. Au-delà de notre présence dans ces instances officielles, nous suivons également de près l'évolution des politiques en matière de handicap et ne manquons pas d'en interpeller les acteurs directement. La mission de vigilance et de représentation est également assurée par les groupements qui participent aux commissions subrégionales de l'AViQ et aux Conseils Consultatifs de la Personne Handicapée (CCPH) des communes.

2. RASSEMBLER ET CRÉER DU LIEN

C'est le point fort des groupements d'Inclusion : réunions de comités, soupers, barbecues, après-midi récréatives, sorties dansantes, séjours, etc. Cela permet aux parents et aux personnes avec un handicap de se rencontrer régulièrement, d'échanger à propos de leur vécu et de se soutenir.

La Covid-19 n'a pas arrêté la dynamique, celle-ci s'est seulement adaptée, le soutien et l'entraide ont juste changé de forme : les groupes de parole et de rencontre se

sont déroulés en ligne, on a distribué des masques, des cartes, des paquets-cadeaux... Les membres ont redoublé d'attention pour s'assurer que personne n'était dans le besoin ou isolé. L'année 2021 a prouvé une chose : que les liens tissés au fil des années et les réseaux développés sur le terrain se sont montrés assez forts et soutenant pour affronter une situation mettant clairement en péril la qualité de vie des personnes en situation de handicap intellectuel.



3. RÉPONDRE AUX BESOINS INDIVIDUELS

a. Orienter les personnes en situation de handicap et leurs proches

Le **service social**, spécialiste des questions touchant au handicap intellectuel, apporte aux personnes porteuses d'un/de handicap(s), à leurs proches et aux professionnels qui les entourent une aide pointue, adaptée, de proximité, avec l'aide de leur réseau régional.

Ce soutien concerne tous les aspects de la vie de la personne avec un handicap intellectuel : allocations familiales, Allocations de Remplacement de Revenus (ARR) et Allocation d'Intégration (AI), enseignement, activités et loisirs, protection juridique, soutien à la parentalité, hébergement, aides dans les diverses démarches administratives, informations générales...

La mission du service ne s'arrête cependant pas au suivi des dossiers. Les assistantes sociales participent en effet activement à la

vie associative en général et dispensent de nombreuses séances d'informations / formations à destination des familles et des professionnels (voir point II du présent rapport). Enfin, elles assurent la **visibilité et la représentation** de l'association via leur participation à différents conseils d'avis au niveau local ainsi qu'à différents salons tout au long de l'année. Par ailleurs, le volet animation socio-culturelle a été renforcé en 2021 afin d'apporter un soutien maximisé au niveau local.

b. Prévenir et détecter les problèmes psycho-sociaux

Le Centre de santé mentale l'Adret asbl a mis en place, depuis sa création, une antenne sous la forme d'un service psycho-social spécifique pour les patients avec un handicap intellectuel et toute personne impliquée dans leur prise en charge. Ce service développe un pôle de prévention, sous la forme d'activités de formation et de sensibilisation au bénéfice des professionnels des services généraux et des services spécialisés.

Il établit de nombreuses collaborations avec des professionnels, mais aussi avec des parents de personnes avec un handicap intellectuel. Cette antenne se situe au sein des locaux d'Inclusion asbl. Les thèmes prioritaires restent le double diagnostic, d'une part, et la place des parents dans le partage des savoirs, d'autre part.

c. Former les professionnels et les personnes avec un handicap

Inclusion organise des formations pour deux types de publics : pour les proches des personnes avec un handicap intellectuel et les professionnels ainsi que pour les personnes avec un handicap intellectuel elles-mêmes. Ces formations connaissent énormément de succès et il est fréquent de devoir constituer

des listes d'attente. Cela témoigne bien de l'adéquation entre notre offre de formations et la demande de nos publics.

d. Sensibiliser et informer le grand public

L'objectif de nos sensibilisations : mieux comprendre le handicap intellectuel et réagir de manière appropriée par rapport à celui-ci, dans une optique inclusive. Et plus précisément, tendre vers un changement des mentalités : changer le regard sur le handicap intellectuel en amenant les participants à comprendre qu'un réel échange est possible ; donner l'envie d'aller vers les personnes en situation de handicap, pas uniquement pour les aider, mais pour ce qu'elles peuvent apporter en tant qu'individus.

02 Vie associative : les familles au cœur de l'action

La mobilisation des personnes en situation de handicap intellectuel et de leurs proches est un enjeu prioritaire de notre association. En effet, nous avons pour objectif de mettre les familles au cœur de l'action tout en répondant à leurs besoins et à leurs attentes. Pour y arriver, nous développons de nombreuses actions afin de rassembler nos membres. Dans cette section, vous découvrirez les moments forts de 2021 et toute la richesse des initiatives développées par les bénévoles investis dans les groupements locaux et les groupements spécifiques.

 **18 SEPTEMBRE**

UNE JOURNÉE DES FAMILLES AUX GROTTES DE HAN

Pour cette édition 2021, 300 personnes se sont retrouvées dans le somptueux domaine des Grottes de Han. Au programme : visite des grottes, safari car dans le parc animalier, visites des musées PréhistoHan et Han 1900 et repas festif. Le domaine étant ouvert au grand public ce jour-là, nous n'étions pas seuls et le principe même d'inclusion a pu rythmer la journée. Nous avons également pu compter sur le généreux soutien et la participation des entreprises BPC et de Connen Graphics. Merci à eux !



1. DES ACTIONS CIBLÉES À L'OCCASION DES JOURNÉES INTERNATIONALES

 15 FÉVRIER

INCLUSION
ANGELMAN

JOURNÉE MONDIALE DU SYNDROME D'ANGELMAN



Une douzaine de parents se sont retrouvés à l'occasion de la journée mondiale du syndrome d'Angelman pour un « **@péro en ligne** ». L'occasion de se retrouver à distance, de reprendre contact et d'échanger diverses informations utiles.

 21 MARS

INCLUSION
DOWN

JOURNÉE MONDIALE DE LA TRISOMIE 21

De nombreux événements ont été mis en place à l'occasion de la journée mondiale de la Trisomie 21.

➤ Campagne photos « Restons connectés, restons actifs »

Du 11 au 22 mars 2021, la campagne annuelle de photos sur Facebook a eu lieu. Cette année la thématique était « Restons connectés, restons actifs ». Thématique d'importance et d'autant plus parlante en ces temps de pandémie où nos relations et nos habitudes ont été mises à l'épreuve. Pas moins de 81 photos ont remplis les murs Facebook de nos internautes pour célébrer la différence autour de la journée mondiale de la trisomie 21.

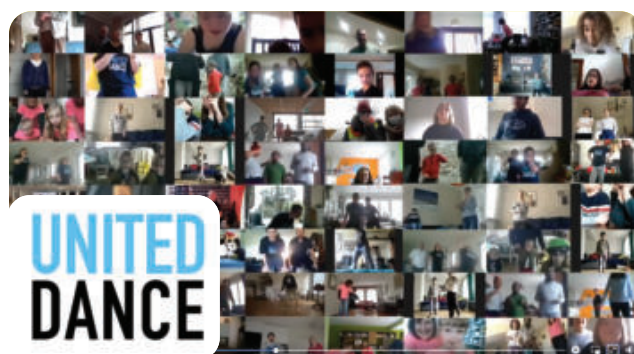


> 3 webinaires en partenariat avec l'asbl Downsyndroom Vlaanderen

9 mars Lors du webinaire « **Vivre la différence** », deux courts-métrages ont été diffusés : « Distintos » et « Kill off » du TEFF, suivi d'une interview et d'un échange avec Luc Boland, créateur du festival. **150** 

16 mars Le deuxième webinaire avait pour thématique « **Lever les obstacles** » en présence de Dirk Vissers – Professeur à l'université de Gand – qui a pu présenter les facilitateurs et obstacles au mouvement. Un témoignage filmé de projets inclusifs dans les mouvements de jeunesse a également été présenté. **130** 

21 mars Troisième rendez-vous festif pour célébrer la journée mondiale de la trisomie 21 en dansant. 65 personnes se sont réunies sur Zoom autour de « **la puissance de la danse** » avec United Dance et Boris Richir. **65** 



> Ventes

Le groupement a également vendu des pin's et chaussettes dépareillées autour du 21 mars.

➤ Exposition « Autour d'Anouk »

Cette exposition mobile, sur base des clichés du photographe Bernard Hermant, a été proposée par des parents en collaboration avec le comité de Namur dans le cadre de la journée mondiale de la trisomie 21. C'est dans un cadre propice à la rencontre, un dimanche sur « la promenade des namurois » qu'a eu lieu cette exposition mobile. L'exposition était une belle occasion de sensibiliser les passants et de poser un regard positif et tendre sur les personnes concernées par la trisomie 21.



© Thierry Dupièreux

« C'est vrai que des expositions comme celle-là, ça suscite un partage : les gens racontent leur propre vécu et ce sont ces échanges qui sont riches pour tout le monde. Ils nourrissent un sentiment de proximité qui fait qu'on ose parler de choses qu'on a parfois du mal à dire, parce que douloureuses, ambivalentes ou difficiles à vivre. Et de le dire, alors, ça fait qu'on se sent un peu moins seul-e-s. »

Sylvie Mommen,
maman d'Anouk et organisatrice de l'évènement

 20 MAI

INCLUSION
WILLIAMS

JOURNÉE INTERNATIONALE DU SYNDROME DE WILLIAMS-BEUREN

Le groupement a lancé une campagne de photos sur les réseaux sociaux. Au total, 14 photos ont été partagées sur la page Facebook du groupement. Des photos remplies de bulles de savon, symbole du syndrome, représentant les gènes envolés de ces jeunes. Chaque photo a été partagée avec une petite information « Le saviez-vous ? » comme par exemple : « le syndrome de Williams est dû à une micro-délétion sur le 7e chromosome. C'est un accident génétique ! » ; « le syndrome de Williams touche en moyenne une naissance sur 10 000, ce qui en fait donc une maladie génétique rare ! »



 28 SEPTEMBRE

JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ACCÈS UNIVERSEL À L'INFORMATION

Lancement du service FALC.be

➤ Pour en savoir plus : voir section 3
«Priorités et réalisations en 2021»,
point E (page 47).

FALC.be

FAcile à Lire et à Comprendre

 3 DÉCEMBRE

JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Lancement de la plateforme Vigilance
Handicap Intellectuel

➤ Pour en savoir plus : voir section 3
«Priorités et réalisations en 2021»,
point D (page 46).

**Vigilance
Handicap Intellectuel**

Vous témoignez, nous interpellons !



2. UNE PRÉSENCE IMPORTANTE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX POUR SOUTENIR LES FAMILLES

Trisomie 21

+ de 200 membres actifs sur le groupe Facebook « Trisomie 21 au quotidien – Belgique » initié en 2020. Il regroupe des personnes qui échangent des informations et astuces utiles au quotidien. Les parents bénévoles ont également envoyé des « Welcome packs » aux nouvelles familles afin de les accueillir et soutenir au mieux.

200 



Syndrome de Williams

+ de 100 membres actifs sur le groupe Facebook « Williams Belgique à l'écoute » lancé en 2020.

D'autre part, en 2021, des témoignages poignants ont été partagés sur la page Facebook du syndrome en remportant un beau succès avec en moyenne 60 likes et partages.

100 

3. DES ACTIONS VARIÉES

ATELIERS BIEN-ÊTRE

Les participants ont pu terminer leurs apprentissages entamés en 2020 afin de passer en revue le contenu des quatre ateliers précédents. Un deuxième module de cinq ateliers a été proposé afin d'approfondir les apprentissages. Ces ateliers ont été proposés en collaboration avec l'asbl Ô soin de tous.

INCLUSION
BRABANT-
WALLON

UN NOUVEL ESPACE D'ÉCHANGE AUTOUR DU SYNDROME D'ANGELMAN

Un espace échange spécifique au syndrome d'Angelman a eu lieu. Les participants ont pu partager les préoccupations vécues par chacun. Le groupe a abordé plusieurs projets pour 2022 comme l'organisation d'une conférence et l'édition d'un livret d'informations sur le syndrome à destination de jeunes parents.

INCLUSION
ANGELMAN

LE DR GUY DEMBOUR PREND SA RETRAITE

Cardiopédiatre aux Cliniques-Saint-Luc et à Saint-Pierre à Ottignies, le docteur Dembour a pris sa retraite fin septembre. Médecin passionné par les enfants avec une trisomie, le syndrome de Williams ainsi que d'autres syndromes, il a cherché le meilleur pour chacun d'eux tout au long de sa carrière. En 2001, il a créé la consultation multidisciplinaire (Constridel) qui a permis de venir en aide à de nombreuses familles. Il s'est battu et se bat encore pour nos enfants. N'oublions

pas aussi son engagement dans le cadre de colloques au niveau national. Une multitude de petits mots, dessin, photos, courrier, etc. lui ont été transmises pour lui dire MERCI !





MARS

UNE NOUVELLE ANIMATRICE POUR LE GROUPEMENT DE BRUXELLES



En mars 2021, nous avons eu le plaisir d'accueillir Maria Teresa Cortés qui a été engagée en tant qu'animatrice socio-culturelle pour la région bruxelloise afin de renforcer l'équipe d'animation et de soutien aux groupements.

INCLUSION
BRUXELLES



SEPTEMBRE

INCLUSION
CHARLEROI

INCLUDANSE

En septembre 2021, le groupe Includanse a enfin pu se retrouver après une longue pause liée à la crise sanitaire. Le groupe s'est retrouvé 6 samedis durant l'année. Année qui s'est clôturée par un goûter de Noël le 11 décembre. Une fois de plus, le groupe a eu droit à une belle couverture presse dans un journal local concernant sa future participation aux féeries de Courcelles !



Mérite sportif : La plus jeune danseuse du groupe Includanse a reçu le mérite sportif 2021 de la Commune de Courcelles. Félicitations à elle !



SEPTEMBRE

INCLUSION
LA LOUVIÈRE

YOGA DU RIRE POUR LES FAMILLES

Le 24 septembre, l'animation « yoga du rire » en collaboration avec l'asbl Joie de rire a rassemblé près de 20 personnes à La Louvière. Après quelques exercices d'étirements et d'échauffements pour éliminer les tensions du corps, se détendre et se mettre dans l'ambiance, place à des exercices corporels ludiques, sur base de petites mises en situation afin d'amener un rire forcé. Ce rire forcé du début, a amené les participants à des rires naturels, et parfois des fous rires qui font tant de bien au moral. La séance fut

ponctuée par des exercices de respiration profonde afin d'amener de l'oxygène à notre corps et des exercices de respiration dynamique pour donner de l'énergie au corps. La séance s'est clôturée par une petite relaxation.



4. DES RETROUVAILLES FESTIVES DANS LES GROUPEMENTS



19 NOVEMBRE

UN SOUPER « PORCHETTA » À LA LOUVIÈRE

Ce moment convivial a pu réunir une centaine de personnes autour d'une délicieuse Porchetta. Le service d'accompagnement « Edelweiss » a été mis à l'honneur à l'occasion de cette soirée et les participants ont pu découvrir les différentes activités proposées à Edelweiss. Tout le monde a ensuite profité d'un magnifique spectacle de danse réalisé par les bénéficiaires du service. Après le repas, un DJ a animé la soirée et tout le monde a pu profiter de la piste de danse pour une ambiance festive assurée !



100


INCLUSION
LA LOUVIÈRE

 10 OCTOBRE

GOÛTER ENTRE FAMILLES DU GROUPEMENT DOWN

Un goûter informel s'est tenu dans les locaux d'Inclusion à Bruxelles et a réuni 30 personnes. Ces moments sont toujours riches, permettent de rencontrer de nouvelles familles concernées par la trisomie 21 et se retrouver de manière conviviale autour d'un petit verre et de jeux pour enfants.

30 



INCLUSION
DOWN

 26 SEPTEMBRE

BARBECUE ANNUEL DU GROUPEMENT DE WILLIAMS



Après une longue période de réunions virtuelles, c'est avec une immense joie que le groupement Inclusion-Williams a organisé son traditionnel barbecue de rentrée ! Activité phare qui permet aux parents, nouveaux membres et ami.e.s de l'association de se retrouver autour d'un bon repas pour discuter de l'année écoulée, de l'année à venir et de toutes les préoccupations qui nous animent avec bienveillance. Ce fut une magnifique journée de retrouvailles rythmée par le soleil, la musique et le partage.

60 

INCLUSION
WILLIAMS

5. DES SOIRÉES THÉMATIQUES ET DES SÉANCES D'INFORMATIONS

18



> Soirée « fratrie »



La soirée thématique « fratrie » a eu lieu le **29 avril**, avec la participation de l'asbl FratriHa pour découvrir le témoignage d'Éléonore Cotman et sa présentation de l'asbl.



INCLUSION
DOWN

20



> Soirée « après-parents »

Une soirée sur la thématique « après-parent » s'est déroulée sur Zoom le **8 juin**. Marie-Luce Verbist a animé cette soirée pour présenter la Fondation Portray. L'intervenante a également pu parler du soutien juridique et financier pour la qualité de vie afin de répondre aux questions que tout parent peut se poser à un moment de sa vie : « Qui assurera sa qualité de vie ? » ; « Qui l'aidera quand je ne serai plus là ? » ; « Pourra-t-il continuer ses activités ? »...



INCLUSION
DOWN

15



> Conférence « Ma vie, quels choix ? »

A chaque étape de la vie, le syndrome de Williams se rappelle à nous et nous pousse, comme parents, à poser des choix : quels spécialistes consulter pour garantir le meilleur développement de l'enfant ? Quelle école portera le projet adapté à notre jeune ? Comment le faire participer à la vie extrascolaire et l'inclure dans des activités porteuses de sens ? Lors de cette matinée sur Zoom, des parents ont pu témoigner des difficultés qu'ils ont rencontrées mais aussi des pistes de solution qu'ils ont mises en place.

INCLUSION
WILLIAMS

21



➤ Séance d'information ARR/AI

Cette séance d'information organisée le 22/06/21 par Inclusion-Namur via Zoom avait pour but d'informer sur les changements concernant l'allocation pour la personne adulte en situation de handicap intellectuel. En effet, depuis janvier 2021, l'allocation est octroyable à partir de 18 ans et non plus à partir de 21 ans. Qu'est-ce que cela implique réellement ? Ophélie Boulanger, assistance sociale chez Inclusion asbl a pu présenter les nouveautés, la procédure, les conséquences du changement de loi et répondre aux questions des participants.

INCLUSION
NAMUR

60



➤ Info session « vaccination »

La séance d'information s'est déroulée le 30/01/21 sur Zoom et avait pour objectif de présenter la campagne de vaccination dans les centres d'hébergement pour personnes en situation de handicap ainsi que celle pour les usagers des centres de jour, des services d'accompagnement, etc. La matinée a également permis de répondre aux questions des familles et professionnels du secteur sur cette thématique d'actualité. Nous avons pu compter sur la participation du PHARE et de l'AViQ pour répondre aux questions précises des participants. Handicap & Santé a également pu présenter l'outil accessible «Santé BD» sur la thématique de la vaccination.



22



➤ Info session « Handicap intellectuel, tous concernés »

En 2021, notre livret « Handicap intellectuel, tous concernés » a vu le jour suite à la campagne sur l'annonce du diagnostic « le choc de l'annonce, la force des réponses ! ». Lors de cette matinée du 29/05/2021, nous avons représenté le contexte de la création de ce livret et son historique à travers cette campagne. Ce fut également l'occasion de donner la parole à des parents pour partager leur vécu de l'annonce du diagnostic.



10



➤ Séance d'info sur la protection judiciaire des personnes majeures

Une séance d'information organisée à Bruxelles le 02/10/2021 à destination des familles. L'objectif est d'outiller au maximum les familles dans ce contexte de changement et d'évolution de la législation.

INCLUSION
BRUXELLES

17



➤ Une soirée d'échange sur le thème de l'après-parent et du vieillissement

Soirée organisée le 09/11/2021 dans le cadre du groupe de parole entre parent du Brabant Wallon en partenariat avec l'asbl Madras et la Fondation Portray sur l'après-parent et le vieillissement.

INCLUSION
BRABANT-
WALLON



Fondation
Portray

8



➤ Une soirée Trucs & Astuces « Aidant proche »

Au programme de cette soirée du 20/10/21, projection du court-métrage « Tendre héritage » et témoignage de Myriam Jourdain qui nous a partagé son quotidien d'aidant proche avant d'entamer des échanges riches avec les participants. Merci à l'asbl EOP de nous avoir permis de diffuser ce film très touchant pour illustrer la thématique. Ces soirées trucs et astuces sont des soirées animées par les parents et pour les parents !



➤ Participation au TEFF (The Extraordinary Film Festival)

Inclusion asbl a participé à cette nouvelle édition du TEFF afin d'animer différentes séances pédagogiques à destination d'élèves du primaire et du secondaire. Le 10/11/21, le groupement Down a également participé à une séance spécifique dédiée à la Trisomie 21 avec une intervention d'une maman lors du débat en fin de séance.



6. DES GROUPES DE PAROLE

Comme chaque année, les groupements ont permis aux personnes en situation de handicap intellectuel et à leurs parents et proches d'échanger dans le cadre des nombreux groupes de parole organisés localement.

6.1 À DESTINATION DES PARENTS ET DES PROCHES

Inclusion Brabant wallon 6

6 rencontres du groupe de parole entre parents du Brabant Wallon se sont déroulées en 2021 avec une moyenne de 5 participants par rencontre. Différentes thématiques ont été abordées : logement, transition, scolarité, situations covid. etc.

INCLUSION
BRABANT
WALLON

6.2 POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP INTELLECTUEL

Inclusion Brabant wallon 10

Les groupes ont continué sur leur lancée en 2021, en s'adaptant entre Zoom et présentiel. Il y a eu 10 rencontres de chaque groupe, avec en moyenne 7 participants présents pour le groupe arc-en-ciel et une moyenne de 6 participants pour le groupe soleil.

Voici un aperçu de quelques thématiques abordées au sein des deux groupes : les fêtes de Noël, les activités pendant le covid, les émotions, la vaccination, les sorties, la reprise des activités, apprendre à écouter, les vacances, les changements, la musique, la communication.

INCLUSION
BRABANT
WALLON

Inclusion Bruxelles 10

Cette année, 10 réunions du groupement bruxellois ont réuni en moyenne 6 participants par rencontre. Comme partout, les premiers rendez-vous ont eu lieu sur zoom. Mais à partir de mai, le groupe s'est retrouvé en présentiel pour les 6 rencontres restantes. Quelques exemples de thématiques traversées en 2021 : le jardinage, la nature, les activités de loisirs, le chocolat, les pays, les transports, l'accessibilité, la famille, les élections.

INCLUSION
BRUXELLES

Inclusion Mons 6

Encore un groupe qui attendait avec impatience de pouvoir se retrouver en présentiel ! La reprise a pu se faire en mai 2021, pour enchaîner les rencontres mensuelles jusqu'à la fin de l'année (à une exception près). Au total, 6 rencontres sur l'année avec une moyenne de 8 participants. Le groupe a pu discuter des thématiques suivantes : la cohabitation, les relations amoureuses, l'intimité, la vie quotidienne. L'année s'est clôturée de manière festive par une petite visite du marché de Noël.

INCLUSION
MONS

Inclusion La Louvière 29

Les groupes de parole « Parle-mois » en présentiel et le groupe « via l'ordinateur » réunissent 13 personnes en situation de handicap intellectuel. Une partie des participants préfère les échanges en présentiel. Une autre partie du groupe préfère les échanges à distance afin d'éviter le déplacement parfois difficile. Chaque groupe se réunit une fois par mois autour de thèmes variés : les droits de la femme, c'est quoi l'inclusion, comment je vis les changements, l'accessibilité aux soins de santé. En début d'année le groupe se réunissait toutes les semaines pour garder le lien de manière régulière en cette période où les liens étaient compliqués, cela fait donc un total de 29 rencontres sur l'année !

INCLUSION
LA LOUVIÈRE

Le groupe ARC : Auto-Représentant de la région du Centre 21

Le groupe est constitué d'une dizaine de membres. Il s'est réuni 21 fois au cours de l'année 2021 via « messenger » et en présentiel quand les règles sanitaires nous le permettaient. Différents thèmes ont été abordés lors des groupes de parole comme le vaccin contre la covid 19, l'influence des séries TV, pourquoi mange-t-on du chocolat au printemps, l'administration des biens et de la personne, l'accessibilité aux soins, le bénévolat... Des balades ont également pu se faire quand le temps le permettait.

Le groupe ARC consulté pour son expertise

Le groupe a été sollicité par la **SNCB** pour une étude de leur nouvelle application d'assistance et ensuite pour tester l'écran de l'application : lisibilité, navigation des informations.

Les participants ont également été sollicités pour la création d'un **passeport numérique**, pour une demande de témoignage sur l'accessibilité aux soins de santé ainsi qu'une participation à une sensibilisation.

Inclusion Tournai-Ath-Lessines 5

En mai 2021, le groupement de Tournai-Ath-Lessines a remis en place des activités de rencontres pour les personnes en situation de handicap intellectuel afin de proposer un espace de rencontre et permettre aux personnes de la région de se voir, se parler, rire ensemble. Après cette période de pandémie, il était primordial pour le comité que les membres retissent des liens à travers des moments d'échanges et de détente. 5 rencontres ont eu lieu avec en moyenne 6 participants. Au programme : retrouvailles, échanges à propos de la thématique des souvenirs, visite nature et jeux divers...

INCLUSION
TAL

Espaces échanges entre parents 6

6 moments « espaces d'échanges entre parents » ont eu lieu en 2021, pour rassembler en moyenne 9 participants par séance. Certaines soirées étaient libres d'échanges, d'autres guidées par une thématique précise. Ces rendez-vous avaient lieu sur Zoom et étaient encadrés par l'équipe d'animatrices socioculturelles. De nombreux sujets ont été abordés : la scolarité, la vaccination, les difficultés liées à la période covid, l'importance du soutien mutuel, l'après-parent, le renforcement des liens, le logement, l'annonce du diagnostic.

Ces soirées permettent échanges, soutien et partage toujours très enrichissants entre parents.



03 Priorités & réalisations en 2021

A. CAMPAGNE 2021 : POUR DES SOINS DE SANTÉ ACCESSIBLES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP INTELLECTUEL

Cette campagne 2021 s'inscrit dans la continuité directe de la campagne 2019 intitulée « Dites aaa ». Elle poursuit les mêmes objectifs tout en développant de nouvelles actions afin de promouvoir des soins de santé accessibles à tous. Comme en 2019, la suite de la campagne est menée en collaboration avec Handicap & Santé.

1. RAPPEL DU CONTEXTE

En 2019, les familles membres d'Inclusion asbl se sont majoritairement prononcées pour aborder la question de l'accès aux soins de santé. Le constat était en effet sans appel : l'accessibilité des soins de santé est une difficulté majeure pour les personnes en situation de handicap intellectuel (peur de la consultation, sentiment de ne pas être écouté, complexité des informations transmises, impression d'être infantilisé, examens trop rapides, manque d'accessibilité des lieux, etc.). Les besoins de ces personnes en matière de santé sont pourtant très importants.

2. OBJECTIFS

Pour rappel, cette campagne vise à informer, sensibiliser et outiller les professionnels de santé en vue d'améliorer l'accompagnement des personnes en situation de handicap intellectuel à travers les soins de santé.

L'épidémie de COVID-19 ayant largement impacté et mobilisé les professionnels de santé au sein des diverses institutions, la diffusion de la campagne a dû être réajustée au contexte.

3. NOS ACTIONS EN 2021

Adaptation d'outils aux besoins des professionnels de santé et des personnes en situation de handicap intellectuel, en lien avec le contexte sanitaire.

Dans le contexte de la crise sanitaire, certains outils de santé ont dû être adaptés et actualisés. En l'occurrence, nous avons travaillé sur les fiches de Santé BD en lien avec la vaccination et les gestes barrières et ce, dès le premier trimestre de l'année 2021. Le panel d'outils s'étoffant, il a été nécessaire de les classer par catégories : aider à la communication, préparer la consultation, outil de liaison, échelles d'identification de la douleur, etc. Cette classification devrait être utile pour permettre de proposer ces outils selon les besoins et les demandes des professionnels.



Campagne d'affichage et distribution de flyers

Nous avons fait le choix de créer une affiche et un flyer à destination des maisons médicales, des médecins généralistes et des hôpitaux. Le but étant de susciter l'intérêt des professionnels de la santé concernant notre projet et de les amener à participer à l'évaluation des outils listés. Afin de créer ces affiches et flyers, l'équipe a organisé un shooting photos à Namur, en juillet 2021, dans les locaux d'une maison médicale partenaire. La campagne de diffusion a été officiellement lancée en octobre 2021 avec la publication d'un communiqué de presse. Elle se poursuivra en 2022.



Mise en place de partenariats

Nous avons poursuivi la sensibilisation des professionnels de santé et du handicap et mis en place des partenariats privilégiés, notamment en vue d'adapter et évaluer certains des outils proposés. Ces partenariats ont été institués avec le CHU de Brugmann, Rémésio Namur et divers services d'accompagnement.

En outre, nous avons établi un partenariat avec la Fédération des Maisons Médicales afin de relayer et diffuser au mieux les informations relatives à notre campagne.

PROMOTION ET VISIBILITÉ DU PROJET

➤ Création d'une page dédiée à la campagne « Dites aaa » sur le site d'Inclusion. Celle-ci permet de promouvoir à plus grande échelle la campagne et ses outils, le tout, à distance et en vue d'atteindre un plus large public.

➤ Rencontre avec les organisateurs de Special Olympic Belgium (SOB). SOB est une organisation qui favorise l'intégration sociale des personnes en situation de handicap intellectuel par le sport. Depuis plusieurs années, Special Olympic Belgium mène un projet santé qui vise plus d'accessibilité aux soins de santé et à la santé des personnes avec un handicap mental. Ce projet a vu le jour à la suite de plusieurs constats de problèmes de santé non décelés parmi les athlètes. C'est dans ce cadre que nous nous sommes rencontrés et que nous avons pu entamer un dialogue et partager nos ressources communes.

➤ Participation au salon des soins de santé des 30 septembre et 1er octobre 2021, à Namur Expo. Ce salon a permis la rencontre de divers professionnels du secteur médical et paramédical et d'aide à la personne, partenaires potentiels de diffusion de la campagne, mais aussi un potentiel public de sensibilisation.



➤ Publication d'un article lié au projet sur le Guide Social

B. DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP INTELLECTUEL

Inclusion asbl assure la représentation et la défense des intérêts des personnes en situation de handicap intellectuel à tous les niveaux de pouvoirs : européen, fédéral, régionaux et communautaires. Les membres engagés localement s'investissent également au niveau communal et subrégional (commissions subrégionales de l'AViQ et Conseils Consultatifs des Personnes Handicapées, notamment). Dans ces différents conseils, Inclusion asbl assure une veille permanente afin de garantir que les droits des personnes en situation de handicap intellectuel soient respectés.

INCLUSION ASBL EST MEMBRE DES INSTANCES OFFICIELLES SUIVANTES EN TANT QU'ASSOCIATION REPRÉSENTATIVE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP INTELLECTUEL.

NIVEAU FÉDÉRAL

Conseil Supérieur National des Personnes Handicapées (CSNPH)

Avis d'initiative ou à la demande sur les compétences fédérales, notamment : allocations de remplacement de revenus, allocation d'intégration, protection judiciaire, plan handicap, etc.

- Membre de l'assemblée plénière
- Membre des groupes de travail « éthique » et « protection judiciaire »

NIVEAU EUROPÉEN/ INTERNATIONAL

Belgian Disability Forum (BDF)

Suivi de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées et des textes internationaux ayant un impact sur les personnes en situation de handicap.

- Membre du conseil d'administration
- Membre de l'Assemblée générale
- Participation aux groupes de travail « rapport alternatif » et « Examen périodique universel »

COCOF

Conseil Consultatif Bruxellois de l'aide aux personnes et de la santé - section personnes handicapées (CCBF)

Avis d'initiative ou à la demande en ce qui concerne les compétences COCOF + renouvellement d'agréments des services agréés COCOF, aides individuelles, suivi plan d'administration du PHARE.

- Membre de la plénière
- Membre du groupe de travail « aides individuelles »

COCOM

Iriscare (commission technique « personnes handicapées »)

Renouvellement des agréments COCOM.

- Membre de la plénière
- Membre du groupe de travail « aides individuelles »

WALLONIE

Commission Wallonne des personnes handicapées (CWPH)

Avis d'initiative ou à la demande en ce qui concerne les compétences wallonne (y compris hors secteur handicap).

- Membre effectif de la commission

Comité de branche Handicap (CBH)

Suivi du plan d'administration de la branche handicap de l'AVIQ.

- Membre effectif du CBH

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Conseil Supérieur de l'Enseignement aux élèves à besoins spécifiques (CSEEBs)

Avis d'initiative ou à la demande en ce qui concerne les compétences « enseignement » de la FWB.

- Membre effectif du Conseil

En plus de cette veille permanente, voici quelques projets notables menés en 2021 et qui ont eu un impact important sur la prise en considération des droits des personnes en situation de handicap intellectuel.

NOS THÉMATIQUES D' ACTIONS PRINCIPALES

1. INCLUSION SCOLAIRE : 2021, UNE ANNÉE DÉTERMINANTE POUR L'AVENIR DE L'ÉCOLE INCLUSIVE !



18 JANVIER 2017 - RÉTROACTES

Le 18 janvier 2017, Inclusion asbl, soutenue par Inclusion Europe et la Fédération Internationale des ligues des droits humains (FIDH) introduisait une réclamation collective devant le Comité européen des droits sociaux pour dénoncer le manque de soutien aux élèves en situation de handicap intellectuel dans l'enseignement ordinaire.



03 FÉVRIER 2021

LE COMITÉ EUROPÉEN DES DROITS SOCIAUX CONDAMNE LA FWB

Quatre ans après le début de la procédure, le Comité nous a enfin donné raison et a condamné la FWB pour le manque d'efforts consentis pour l'inclusion des élèves en situation de handicap intellectuel. Une victoire de taille dans ce combat de très longue haleine entamé il y a plusieurs années pour le développement d'une école inclusive.

La décision a été rendue publique à l'occasion d'une **conférence de presse** organisée par Inclusion asbl et réunissant la Ministre de l'Education Caroline Désir, la FIDH, Inclusion Europe, UNIA et le Délégué général aux droits de l'enfant. La Ministre s'est notamment engagée à réunir une Table Ronde afin d'étudier les pistes pour répondre aux besoins des élèves en situation de handicap intellectuel.



**Revoir la conférence
de presse sur notre
chaîne YouTube**



<https://www.youtube.com/watch?v=XTuo1GI46Aw&t=2999s>

 **17 JUIN 2021**

ADOPTION DU DÉCRET « PÔLES TERRITORIAUX »

Inclusion asbl estime que ce dispositif est discriminatoire et constitue un retour en arrière sans précédent pour l'inclusion des élèves en situation de handicap intellectuel. C'est pour cette raison que nous avons donc mené un travail intensif d'interpellation des parlementaires avant l'adoption du décret. Il a finalement été adopté sans changement significatif.

**Lire notre interpellation
des parlementaires sur :**

www.inclusion-asbl.be



 **09 NOVEMBRE 2021**

L'organe d'administration d'Inclusion asbl décide à l'unanimité d'introduire un recours en annulation devant la Cour constitutionnelle portant sur plusieurs dispositions du décret « pôles territoriaux ».

 **29 NOVEMBRE 2021**

TABLE RONDE « INCLUSION SCOLAIRE ET HANDICAP IN- TELLECTUEL » (JOUR 1)

Suite à la condamnation de la FWB et comme elle s'y était engagée, la Ministre a organisé, conjointement avec UNIA, le Délégué général aux droits de l'enfant et Inclusion asbl, une première journée de rencontres qui s'est déroulée en ligne.

**Revoir la vidéo sur
notre chaîne YouTube**





10 OCTOBRE 2021

WEBINAIRE INCLUSION SCOLAIRE

93 

Un webinaire sur l'inclusion scolaire a été organisé le 19 octobre. Au programme : présentation du contexte de l'inclusion scolaire en Belgique, présentation des lignes directrices de Down Syndrome International et échanges pratico-pratiques. Cette soirée a été animée en partenariat avec le service d'accompagnement SAPHIR, Ghislain Magerotte, Sophie Vanden Plas et Gilian Bird de Down Syndrome International.

➤ Les lignes directrices internationales pour l'éducation des apprenants ayant une trisomie 21 ont été traduites en français grâce à Myriam Besson.



REVUE DE PRESSE



01 SEPTEMBRE 2021

VIDÉO VIEWS RTBF : « LENA, SA MAMAN ET L'ÉCOLE INCLUSIVE »



48K 

En septembre 2021, un témoignage vidéo est paru sur Vews avec Lena et sa maman, Annette. En quelques mots, Lena adore l'école et se réjouit de la rentrée. Mais, âgée de 17 ans et ayant une Trisomie 21, elle n'a pas pu poursuivre son parcours dans l'enseignement ordinaire. Sa maman, Annette, raconte dans cette vidéo son parcours truffé d'obstacles.



23 SEPTEMBRE 2021

VIDÉO INVESTIGATION : « INCLUSION SCOLAIRE »



Revoir sur RTBF Auvio

JT 13H RTBF : « CONDAMNATION »



03 FÉVRIER 2021



Actu

Nos écoles devront mieux inclure les élèves en situation de handicap mental

Avant d'aborder le verdict, comment peut-on définir l'école inclusive ?

THOMAS DABEUX : C'est une école qui parvient à changer ses méthodes d'enseignement pour s'adapter au plus grand nombre. Elle est moins normative, n'attend pas la même chose de chaque élève au même moment. On peut au contraire y travailler de manière différenciée. Avec du personnel qui est là pour encadrer ces enfants. On a parfois tendance à mal interpréter ce qu'est l'école inclusive, à penser qu'il s'agit d'une intégration sociale de l'élève pour lui faire plaisir. Ce n'est pas ça. Il s'agit vraiment de mettre les moyens pour avoir un meilleur apprentissage pour tous, et pas uniquement pour l'élève en situation de handicap.

2. DROIT À L'INCLUSION DANS LA SOCIÉTÉ

 12 MARS 2021

UN NOUVEL ARTICLE CONSACRE LE « DROIT À L'INCLUSION » DANS LA CONSTITUTION (ART.22 TER)

Depuis le 12 mars 2021, les droits des personnes avec un handicap intellectuel sont inscrits dans la Constitution belge. C'est une avancée majeure que nous attendions depuis plusieurs années, un socle de première importance pour continuer notre travail de défense des droits des personnes en situation de handicap intellectuel. Même si les personnes en situation de handicap ne pourront pas directement se saisir de cet article pour faire valoir directement leurs

droits, il va permettre aux associations qui les représentent, comme la nôtre, d'évaluer les législations en vigueur et les questionner.



Constitution Belge:

Art 22ter: « Chaque personne en situation de handicap a le droit à une pleine inclusion dans la société, y compris le droit à des aménagements raisonnables. »

PLAN D'ACTION FÉDÉRAL HANDICAP 2021-2024

Nous avons eu l'occasion de suivre de près l'élaboration du plan fédéral handicap présenté par la Ministre fédérale Karin Lalieux. Avec le CSNPH, nous avons notamment remis un avis détaillé afin d'attirer l'attention de la Ministre sur certains points sensibles que nous savons importants pour les personnes en situation de handicap intellectuel.

Lire l'avis du CSNPH : <http://ph.belgium.be/fr/avis/avis-2021-25.html>

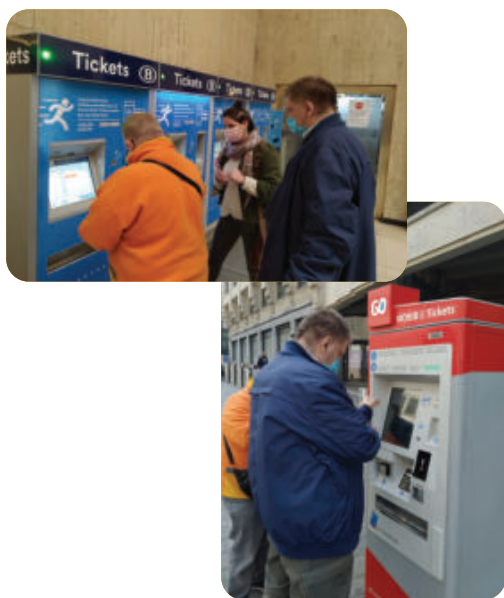


3. ACCESSIBILITÉ (EN COLLABORATION ÉTROITE AVEC LE CAWAB)

En 2021, plusieurs activités en collaboration avec le CAWaB ont pu être menées avec des personnes en situation de handicap intellectuel pour qu'elles puissent donner leur avis sur l'accessibilité de divers projets.

 **21 AVRIL 2021**

TEST DES NOUVELLES MACHINES STIB ET SNCB À LA GARE DE BRUXELLES-CENTRALE.



 **17 NOVEMBRE 2021**

Partage d'un avis sur un projet de plateforme de rencontre sécurisée de la Fédération Laïque des Centres de Planning Familial (FLCPF). Cette plateforme sera destinée aux personnes en situation de handicap intellectuel afin de favoriser la rencontre et les échanges à distance en toute sécurité. La FLCPF souhaitait avoir un avis sur le nom prévu pour la plateforme « TOC TOC ». Le projet a été expliqué à nos représentants accompagnés par notre animatrice Maria Teresa Cortés et ils ont pu donner leur avis sur le nom et le logo. Par la suite, il est prévu de tester directement le fonctionnement de la plateforme pour l'expérimenter et identifier ce qui est accessible pour le public et ce qui est à revoir pour l'améliorer. Affaire à suivre...

 **26 OCTOBRE 2021**

TEST D'UNE NOUVELLE APPLICATION SNCB À LA GARE DU NORD.



RIEN SUR NOUS SANS NOUS !

Le développement de la fonction consultative est un cheval de bataille de notre association. Nous voulons en effet que les personnes en situation de handicap intellectuel soient consultées et puissent donner leur avis sur les législations qui les concernent.

Après des mois d'intenses échanges avec le Cabinet de la Ministre Morreale, nous avons obtenu des autorités wallonnes qu'elles s'engagent à débloquer des moyens pour assurer la **pérennisation de la Commission Wallonne des Personnes Handicapées** (CWPH). C'est désormais chose faite et nous nous en félicitons.

Avec le CSNPH, nous avons également travaillé à l'élaboration d'une **note de position** qui concerne la représentation des PSH dans le cadre du groupe de travail « éthique ».

C. AUTODÉTERMINATION: ÉVOLUTION DU PROJET InCA

Le projet InCA, l'**In**clusion au **C**œur de l'**A**ssociation, reste l'un de nos projets prioritaires mais il est amené à évoluer afin de remplir pleinement son objectif de participation des personnes en situation de handicap intellectuel à la vie de l'association. Pour rappel, le projet InCA consiste en la création d'un groupe de **représentants**, dont une des missions est d'être en lien avec l'organe d'administration.

➤ En 2021, 3 réunions du groupe des représentants ont eu lieu :

14 avril (en ligne) : réunion post confinement – retrouvailles. Ici pas d'ordre du jour réellement prévu, l'objectif était de se retrouver, même via écrans interposés et de prendre des nouvelles les uns des autres.

08 mai (en ligne) : discussion sur le nouveau fonctionnement du groupe des représentants et de l'Organe d'administration. L'objet de cette rencontre était d'évaluer la participation des deux personnes en situation de handicap intellectuel au sein de l'Organe d'Administration. L'objectif : offrir plus de leviers aux personnes en situation de handicap intellectuel pour qu'elles puissent davantage s'investir dans notre association de demain et dans des projets plus accessibles à leur situation.

26 juin (en présentiel) : ce 26 juin, nos discussions étaient encore centrées sur le renforcement des liens entre les administrateurs et le groupe des représentants.

Suite à ces rencontres, nous avons donc décidé de faire évoluer le projet afin qu'il rencontre au mieux les attentes et les besoins des représentants.

« Face aux difficultés rencontrées par les administrateurs en situation de handicap intellectuel, nous avons décidé de faire évoluer le projet, dans une logique plus inclusive. Désormais ce seront les administrateurs de l'organe d'administration qui pourront se joindre ponctuellement aux réunions du groupe de représentants pour discuter des lignes stratégiques de notre association : rapport d'activité, préparation et conclusion de l'assemblée générale pourront entre autres être mis à l'ordre du jour de ces rencontres ».

Jean-Marie ELSEN, président de l'organe d'administration d'Inclusion asbl

D. LANCEMENT DE VIGILANCE HANDICAP INTELLECTUEL

Le 3 décembre 2021, à l'occasion de la Journée internationale des personnes en situation de handicap, Inclusion asbl a lancé une nouvelle plateforme de témoignage en ligne afin de défendre au mieux les droits des personnes en situation de handicap intellectuel.

Pourquoi créer une plateforme de témoignages en ligne ?

Les obstacles qui parsèment les parcours de vie des personnes en situation de handicap, nous voulions encore mieux les connaître et c'est pour cela que nous avons lancé la plateforme « Vigilance Handicap Intellectuel ». Elle a pour objectif de mieux cerner les problèmes rencontrés au quotidien par les personnes en situation de handicap intellectuel et leurs proches. Notre slogan: « vous témoignez, nous interpellons ! ».

Les témoignages recueillis sont anonymes et serviront à alimenter un rapport périodique afin de mener au mieux cette mission de vigilance et de défense des droits des personnes en situation de handicap intellectuel. Ne restez plus seuls face aux difficultés, témoignez !

Le lancement de la plateforme a été soutenu par la diffusion d'un spot en radio pour une durée totale de 100 minutes sur les radios du groupe Chérie FM.



www.vigilance-handicap-intellectuel.be

Découvrez le spot radio et le communiqué de presse :

<https://mailchi.mp/9ae3eb3e860e/communiqu-3-dcembre-journe-internationale-du-handicap-5263022>

E. LANCEMENT DU SERVICE FALC.BE

Depuis plusieurs années, Inclusion asbl a développé son expertise en matière de traduction en langage Facile à Lire et à Comprendre. Nous avons d'ailleurs pour ambition de développer cette activité au sein d'un service spécifiquement dédié à cette activité au sein d'Inclusion asbl afin d'en renforcer la portée et de poursuivre le développement de notre expertise. C'est désormais chose faite ! Le site internet a officiellement été lancé le 28 septembre 2021 à l'occasion de la journée internationale de l'accès universel à l'information. Dans la foulée, le service FALC.be a également été agréé et subventionné par la COCOF.



Trois grandes missions sont dévolues au service :

- Mission 1 : proposer des formations en FALC
- Mission 2 : proposer des prestations en FALC
- Mission 3 : Sensibilisation

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.falc.be

F. SUITE ET (PRESQUE) FIN DE LA RÉFORME DE LA STRUCTURE ASSOCIATIVE

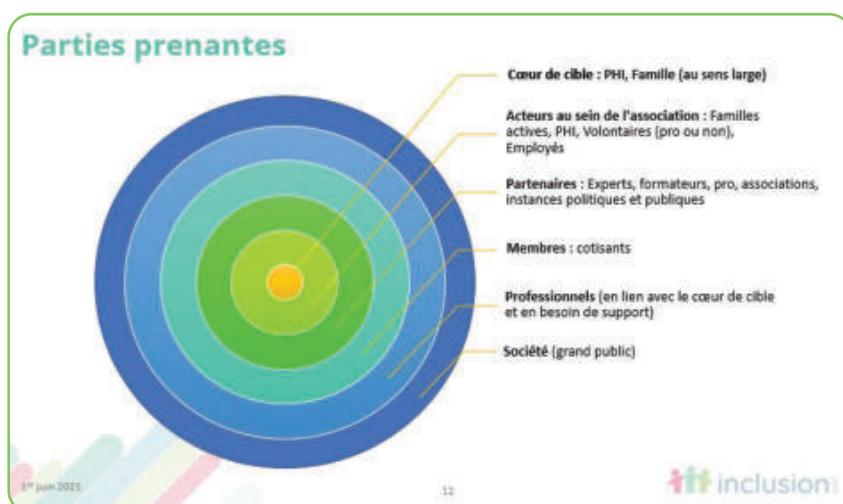
2021 fut une année riche et bien chargée à la poursuite de nos objectifs de réorganisation déjà entamés en 2020 avec l'audit et l'accompagnement de CAP-Network. Pour ce faire, nous avons mis en place un groupe de travail de 12 personnes constitué de parents, proches et professionnels aux profils différents et impliqués dans l'association pour réfléchir concrètement à la nouvelle structure. Tout au long de ce travail, nous avons été soutenus par Marie-Astrid Lamboray grâce au soutien du Fond Venture Philantropy de la Fondation Roi Baudouin.

Nous nous sommes questionnés sur l'association de demain dans l'objectif de restaurer la dynamique et la créativité de l'association au profit de ses membres. Quelle vision de l'association ? Comment cette vision est-elle vécue ? Déjà, le débat était lancé pour en dégager le sens commun.

Nos réflexions nous ont menés vers une structure qui crée des ponts entre l'ensemble des acteurs et accorde une représentativité plus grande des parents et des personnes mobilisées au cœur de l'association. Nous avons déployé d'autres modes d'investissement. Nous avons aussi cherché à rendre le fonctionnement de l'association plus compréhensible grâce à une organisation en départements. Enfin, le soutien aux familles qui souhaitent bénéficier de nos activités sera facilité par une multiplicité de voies d'accès et d'informations.

QUELQUES CHIFFRES ET EXPLICATIONS :

 DE JANVIER À AVRIL	4 réunions du « Groupe de travail finances »
 DE JANVIER À JUIN	8 réunions du « Groupe de travail vie associative »
 MAI ET NOVEMBRE	2 réunions avec l'Organe d'Administration
 JUIN	1 présentation des premières conclusions à l'Assemblée Générale
 D'OCTOBRE À NOVEMBRE	3 réunions de concertation



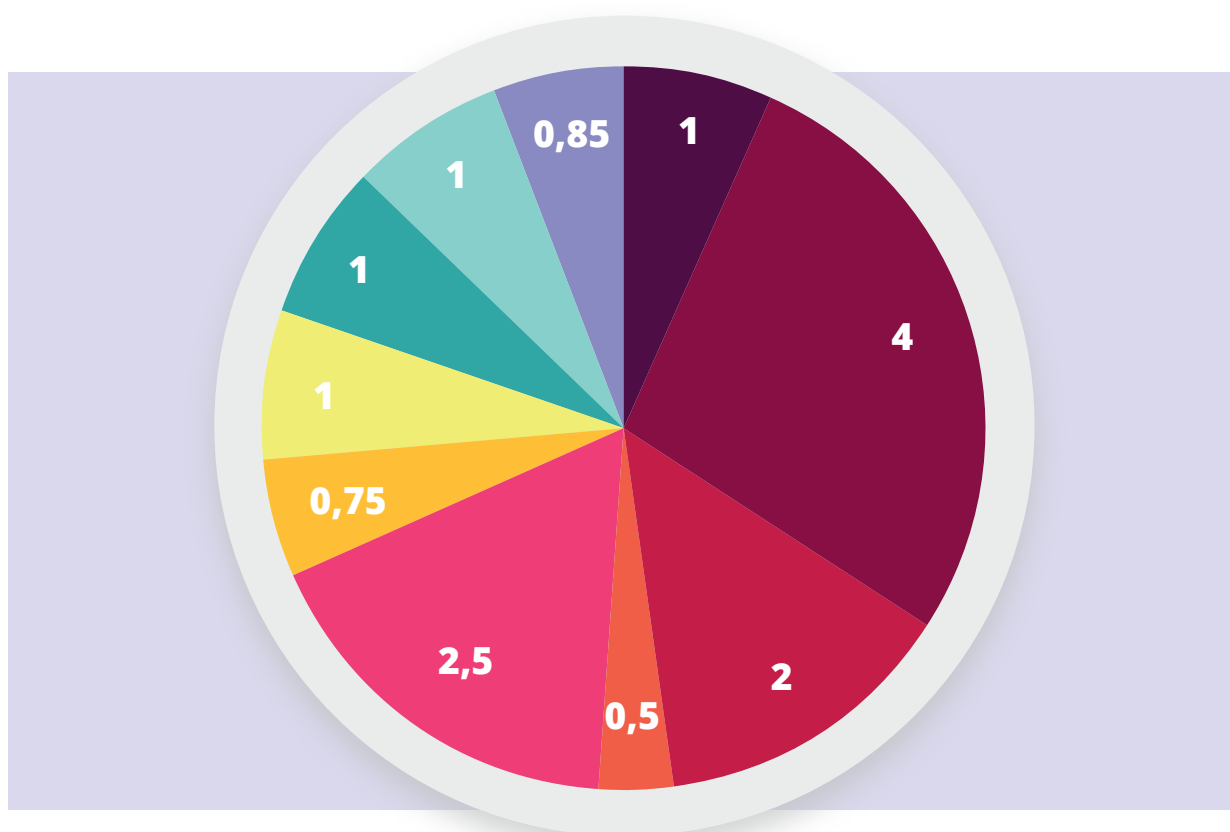
04 2021 en chiffres et en images

1. LES RESSOURCES HUMAINES (situation au 31 décembre 2021)

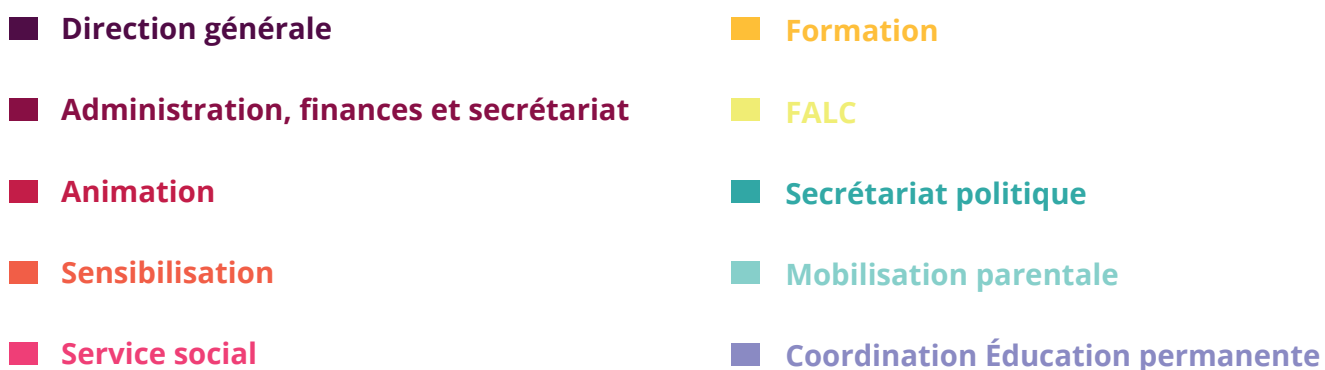
21
EMPLOYÉ(E)S

19
FEMMES

2
HOMMES



14.60 ETP RÉPARTIS COMME SUIV (EN ETP) :



2. LE SERVICE SOCIAL

2.1 L'ÉQUIPE

L'ÉQUIPE COMPTE AU TOTAL 2,5 ETP



IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE

Les assistantes sociales sont accessibles par téléphone, se déplacent dans les familles lorsque cela est nécessaire et organisent également des permanences dans les 6 bureaux régionaux.



1 Mouscron

2 Tournai-Ath-Lessines

3 Bruxelles

4 Brabant Wallon

5 Liège

6 Mons

7 La Louvière

8 Charleroi

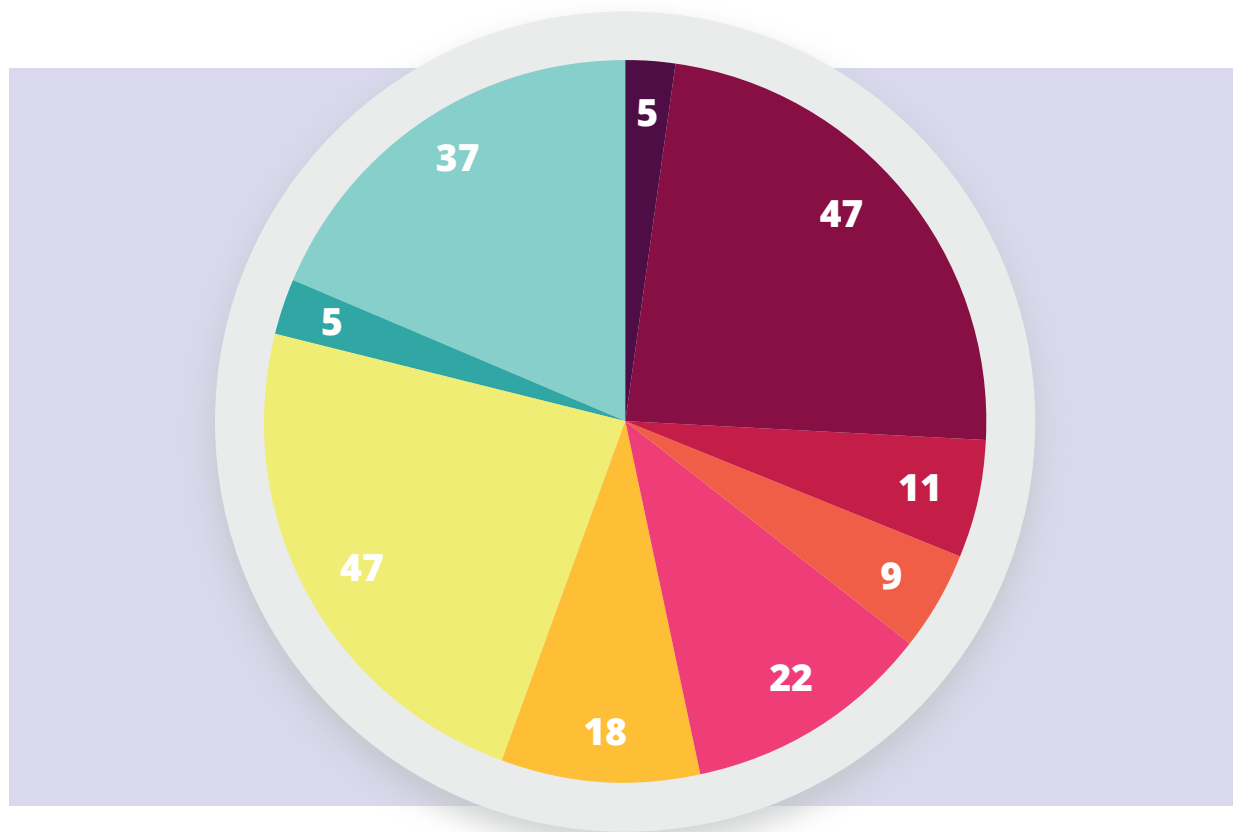
9 Namur

10 Sud-Luxembourg

2.2 LES DOSSIERS DE SUIVIS

Au total 201 suivis¹ sont en cours à Bruxelles² et en Wallonie dont **101 nouveaux dossiers** ouverts en 2021.

201 DOSSIERS DE SUIVI OUVERTS AU TOTAL



Répartition géographique de l'ensemble des suivis en cours

■ Charleroi

■ Liège

■ Brabant Wallon

■ Namur

■ Mons

■ TAL

■ Verviers

■ La Louvière

■ Bruxelles

1 Un **suivi** consiste en une personne ou une famille pour qui un dossier est ouvert. Ce dossier a pu être ouvert en 2021 ou les années précédentes. Notons également que le nombre d'heures qu'une assistante sociale peut passer sur un suivi est très variable. Les personnes en situation de handicap intellectuel et leurs familles sont toutes différentes. Cela se traduit également dans l'accompagnement que nous leur apportons au quotidien.

2 Les **chiffres de Bruxelles** sont représentés uniquement par l'assistante sociale de 1ère ligne d'Inclusion. Aux chiffres bruxellois indiqués dans ce chapitre « service social », il est intéressant d'y associer les chiffres de l'assistante sociale du « service psycho-social », qui peut dans son quotidien recevoir des nouvelles demandes et réaliser des suivis de personnes qui n'ont pas forcément un double diagnostic.

QUI FAIT APPEL AU SERVICE ?



123

HOMMES



78

FEMMES

Répartition par genre de l'ensemble des dossiers

QUELLES SONT LES CATÉGORIES D'ÂGE ?



0-12 ANS

29



13-18 ANS

35



19-25 ANS

66



26-60 ANS

66



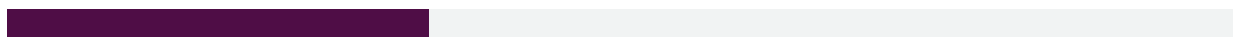
> 60 ANS

5

Répartition par âge de l'ensemble des dossiers

POUR QUELS TYPES DE HANDICAP ?

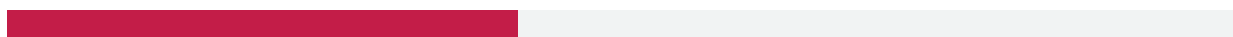
34 HI Léger



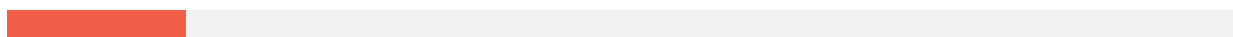
95 HI modéré



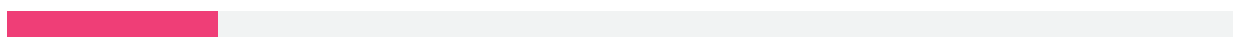
45 HI sévère



10 HI profond

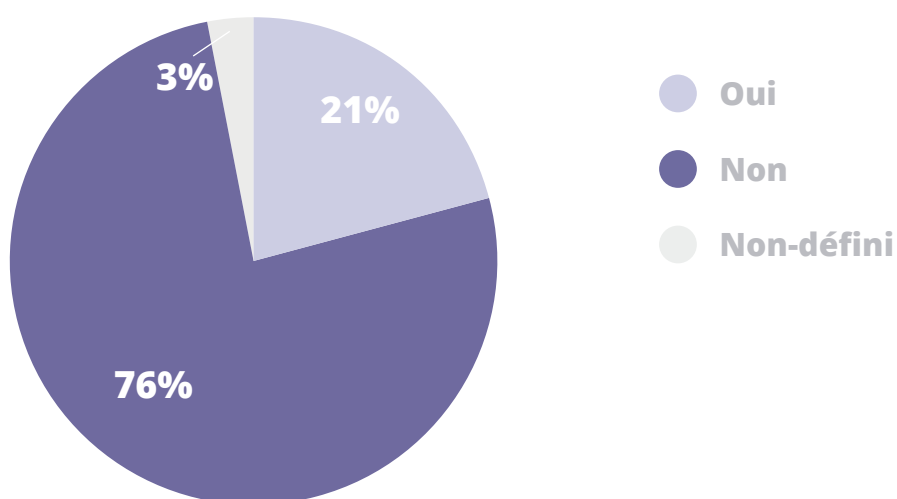


17 Non-défini



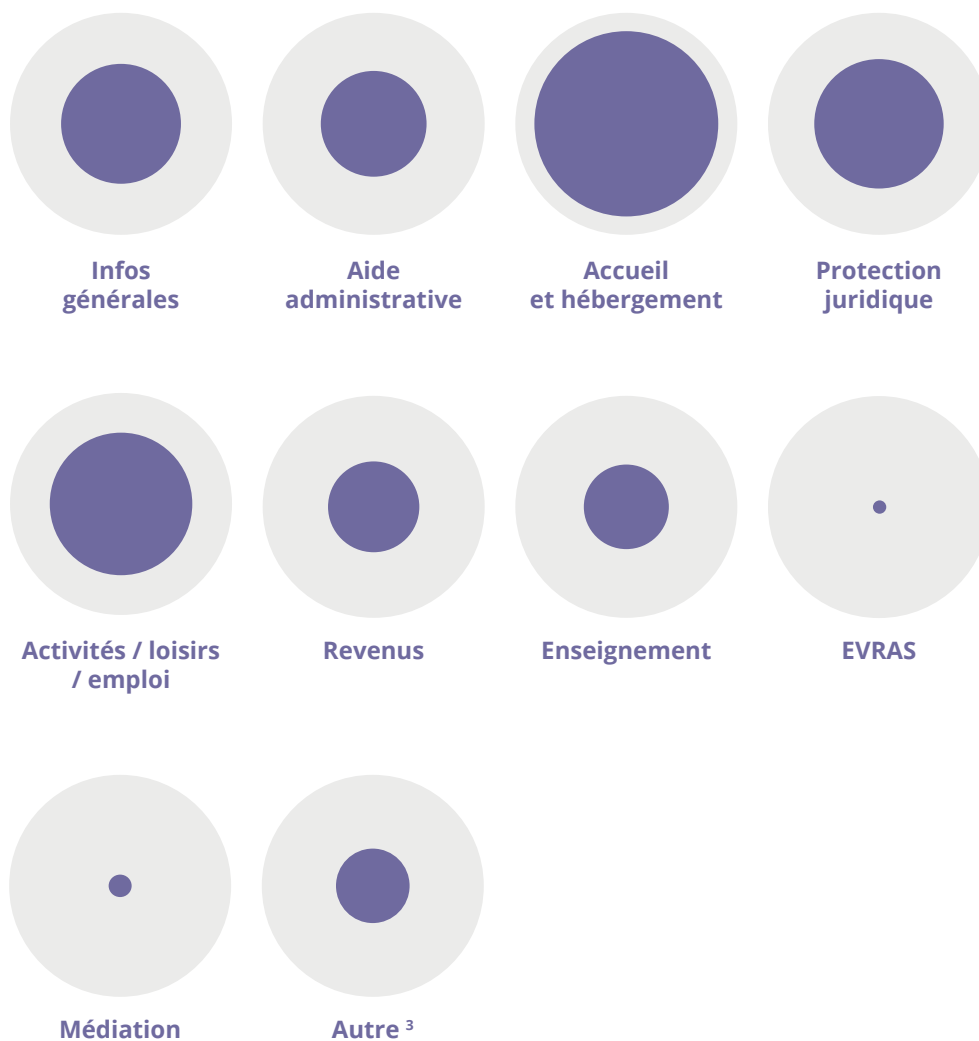
Répartition des suivis par type de handicap

POURCENTAGE DES SUIVIS CONCERNÉS PAR LE DOUBLE DIAGNOSTIC



Une personne dite « double diagnostic » est une personne ayant un handicap intellectuel associé à des troubles de la santé mentale et/ou des troubles du comportement

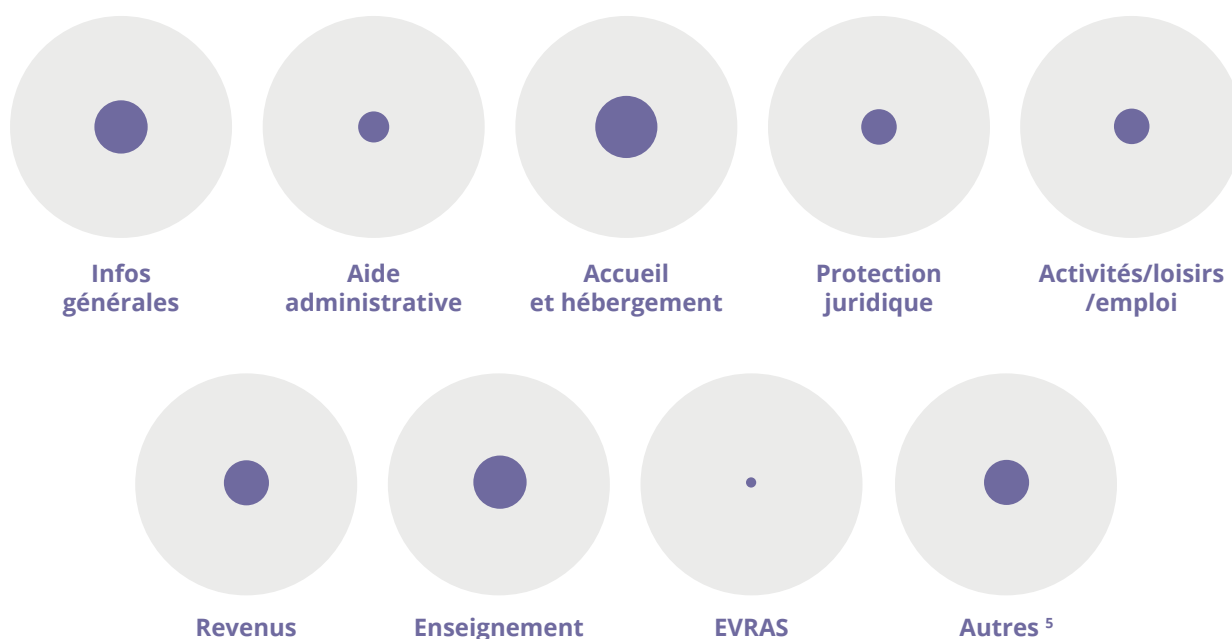
POURQUOI FAIT-ON APPEL AU SERVICE SOCIAL ?



³ La catégorie « autre » est assez importante car le service social a continué de recevoir de nombreuses questions autour de la Covid-19 en 2021 et de ce que cela impliquait au quotidien pour les personnes en situation de handicap. Cette catégorie inclut également les interventions que nous faisons concernant la santé de la personne en situation de handicap, les informations relatives à l'« après-parents » avant de renvoyer vers les services spécifiques, les suivis dans une annonce de diagnostic, etc.

2.3 LES DEMANDES PONCTUELLES AU SERVICE SOCIAL

En 2021, **172 demandes ponctuelles** ⁴ ont été adressées au service social.



3. LE SERVICE PSYCHO-SOCIAL

Ce service est constitué grâce à la collaboration avec l'Adret et il permet un suivi des personnes présentant un double diagnostic. Deux personnes sont engagées à mi-temps par l'Adret et le rapport d'activités est sur notre site.



⁴ Une demande ponctuelle est une demande parvenant au service social par téléphone, mail ou lors d'une permanence. Ces demandes ponctuelles correspondent à des interpellations de personnes, familles ou professionnels pour lesquelles il n'y a pas de suivi réalisé ni d'ouverture de dossier. Nous répondons « simplement » à la demande, question(s) ou réorientons vers le service le plus adéquat.

⁵ La catégorie « autre » est assez importante car le service social a reçu de nombreuses questions autour de la Covid-19 en 2021 et de ce que cela impliquait au quotidien pour les personnes en situation de handicap. Cette catégorie inclut également les interventions que nous faisons concernant la santé de la personne avec un handicap, les informations relatives à l'« après-parents » avant de renvoyer vers les services spécifiques, les suivis dans une annonce de diagnostic, etc.

4. LES FORMATIONS

Les premiers mois de 2021 ont été rythmés essentiellement par des activités en ligne pour répondre aux attentes de nos publics malgré la situation sanitaire. Les personnes en situation de handicap intellectuel ont pu se réinscrire aux Cafés-papote déjà organisés en 2020. Les proches et les professionnels ont quant à eux pu suivre des formations en ligne.

4.1 POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En 2021, ce sont **56 cafés-papotes** et **9 formations** différentes qui ont été organisées pour un total de **339 participants**.

LES CAFÉS-PAPOTE

Quoi ?

Un rendez-vous gratuit en ligne pour les personnes en situation de handicap intellectuel ! Les Cafés-papote c'est l'occasion de se rencontrer ou de se retrouver à distance pour discuter autour d'une thématique. L'animation a été réalisée par nos formateurs et formatrices habituels, qui eux aussi ont su s'adapter au contexte sanitaire.

Séances : 56

Participants (total) : 260



LES FORMATIONS

Thématiques

Parlons d'amour, Apprendre à dire si des textes sont FALC, Les Disputes, Moi et mes racines, Mon corps, j'en prends soin, Nos deuils, Le handicap et moi, Vivre en sécurité. « Moi aussi j'ai des choses à dire ». Une nouvelle thématique a également été proposée pour répondre à un besoin de travailler la prise de parole en groupe.



FRÉQUENTATION DES FORMATIONS POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PAR THÉMATIQUE ET PAR GENRE)

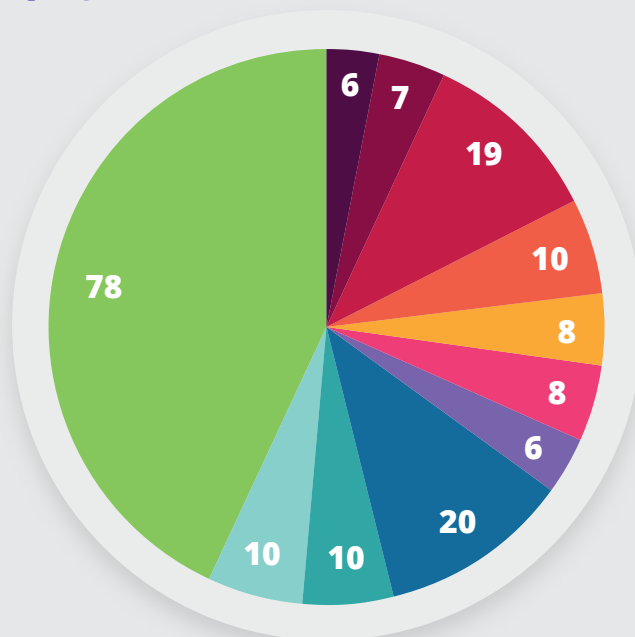


● Hommes ● Femmes

4.2 POUR LES PROCHES ET/OU LES PROFESSIONNELS

En 2021 ce sont **11 formations différentes** qui ont été proposées pour les proches et les professionnels qui ont été organisées pour un total de **182 participants**.

FRÉQUENTATION DES FORMATIONS POUR LES PROCHES ET LES PROFESSIONNELS (PAR THÉMATIQUE)



Covid et post-covid : quelle place pour la VRAS ?



Handicap et multiculturalité



Deuil chez la personne en situation de handicap : rôle de l'accompagnateur (2 sessions)



Les personnes vieillissantes en situation de handicap intellectuel



Administration professionnelle et handicap intellectuel : entre protection et autonomie



Encadrement d'un atelier en arts plastiques pour des personnes en situation de handicap intellectuel



Le handicap intellectuel tout au long de la vie



Emploi et Handicap - AViQ (2 sessions)



Deuil chez la personne en situation de handicap : rôle de l'accompagnateur - Centre de vie



Les personnes vieillissantes en situation de handicap intellectuel - asbl Le Renivaux



Apprendre à traduire des informations en FALC (9 sessions)
Organisé par FALC.be



33



16



29

5. LES SENSIBILISATIONS AUPRÈS DU GRAND PUBLIC

L'objectif de nos sensibilisations est de mieux comprendre le handicap intellectuel afin de réagir de manière appropriée par rapport à celui-ci, dans une optique inclusive. Nous souhaitons également promouvoir un changement de regard sur le handicap intellectuel.

En 2021, ce sont **plus de 1000 personnes** qui ont été sensibilisées à la déficience intellectuelle et au concept d'inclusion lors de **16 journées** d'animation.

■ **Etudiants (logopèdes, éducateurs, enseignants, assistants sociaux)**

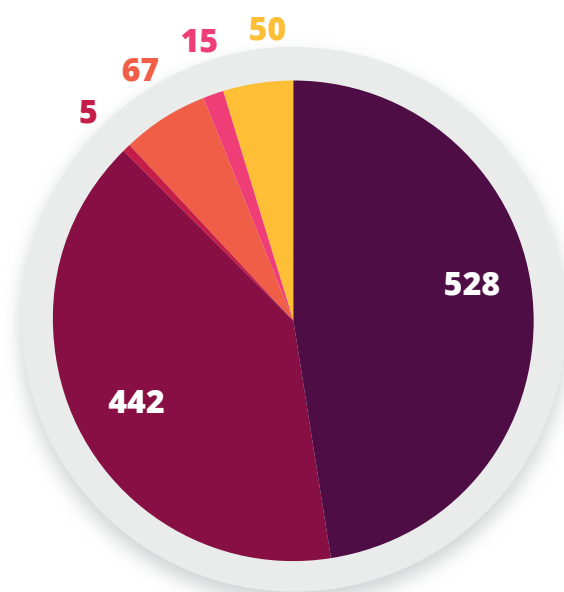
■ **Elèves (maternelles & primaires)**

■ **Volontaires**

■ **Travailleurs sociaux**

■ **Enseignants**

■ **Tout public**



Types de publics sensibilisés en 2021

6. LE FAcile à Lire et à Comprendre (FALC)

NOUVEAU SERVICE

Depuis de nombreuses années, Inclusion asbl a développé une expertise dans la réalisation de traduction de textes en langage Facile à Lire et à Comprendre. En 2021, nous avons été un pas plus loin avec la création du service FALC.be pour lequel nous sommes agréés et subventionnés par la COCOF.



NOS PRESTATIONS EN 2021 :

12

sessions de formation

9 sessions pour les traducteurs et 3 sessions pour les relecteurs en FALC (voir point 4 pour plus d'informations)

11

relectures et validations de textes en FALC

17

traductions de textes en FALC



des séances d'information et de sensibilisation au FALC

CES PRESTATIONS ONT COUVERT DES SECTEURS TRÈS VARIÉS

- **Secteur culturel et touristique** : Festival de Wallonie (festival de musique), musée de la médecine, panneaux et flyers pour les parcs naturels de Wallonie, réalisation d'un parcours touristique dans la ville de Marche en Famenne, doublage en FALC d'une vidéo d'animation touristique pour la ville de Tournai.
- **Secteur de la santé** : présentation de la Maison de l'Atlas (maison médicale à Bruxelles), déclaration de fin de vie pour le centre Arthur Regniers, questionnaire sur la résilience en temps de covid pour le Dienststelle für Selbstbestimmtes Leben ;
- **Secteur du handicap** : newsletter du CAWAB, avis du CSNPH, enquête de satisfaction du service PHARE ;
- **Secteur politique** : note de politique générale de la secrétaire d'état Sarah Schlitz.

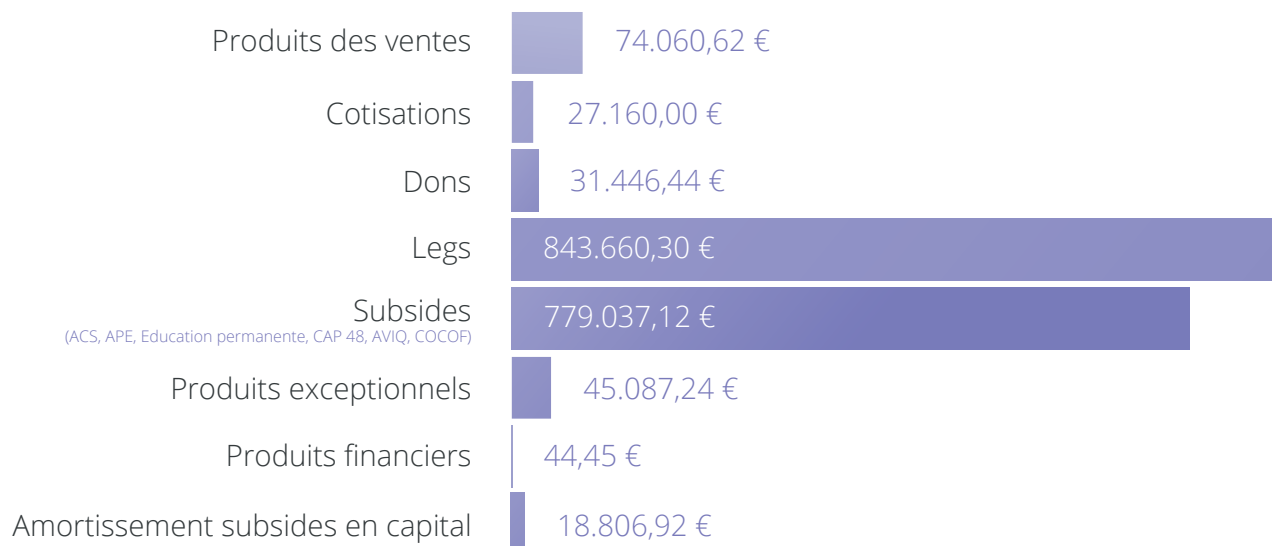
Découvrez notre service sur

www.falc.be

05 Comptes et bilans

RECETTES TOTALES

1.819.303,09 €



DÉPENSES TOTALES BUREAU CENTRAL ET GROUPEMENTS

1.110.616,96 €



- ▲ Bâtiment 33.433,81 €
- ▲ Frais admin 58.807,99 €
- ▲ Assurances 3.878,87 €
- ▲ Activités 37.020,41 €
- ▲ Relations publiques 15.984,48 €
- ▲ Services extérieurs 115.280,84 €
- ▲ Cotisations 960,32 €
- ▲ Taxes et droits divers 22.078,70 €
- ▲ Charges Financières 8.202,26 €
- ▲ Charges exceptionnelles 19.232,22 €



Notre réorganisation est finalisée et comme on dit : « y a plus qu'à » !

En 2022, nous présenterons les conclusions de nos réflexions à l'ensemble des membres pour pouvoir officiellement vivre notre nouvelle structure et susciter d'autres voies de mobilisations. Notre objectif est double : **accueillir plus de personnes** et de parents et **favoriser l'investissement des familles** au cœur de nos actions.

Nous souhaitons renforcer le contact de proximité auprès de nos membres, renouer le contact humain dont nous avons été privés, retrouver des espaces de rencontres. Nous saurons aussi exploiter les nouveaux moyens de communication pour saisir des opportunités d'échanges.

Dans une situation socio-économique préoccupante, nous serons là pour rappeler la nécessité d'intégrer le handicap dans toutes les politiques en portant fort nos revendications.

La crise sanitaire a notamment mis en évidence la difficulté des personnes à pouvoir réaliser des choix éclairés dans un contexte où les milieux de vie collectifs ont dû être fermés sans plus de possibilité de contacts avec la famille. Elle a également fait émerger l'isolement renforcé dans lequel se sont retrouvées les personnes en situation de handicap, privées des structures d'accompagnement nécessaires ou encore d'activités rythmant leurs journées au sein des structures d'accueil. En 2022, nous souhaitons interpeller le grand public sur la question du choix relatif au milieu de vie dans un contexte de crise sanitaire qui a fragilisé les libertés individuelles des personnes et de leur famille, pour ensuite trouver comment renforcer les choix individuels.

Nous poursuivrons également l'ambition d'améliorer la relation de soin entre les professionnels de la santé, les personnes en situation de handicap intellectuel et leurs accompagnants. Dès 2022, nous testerons et évaluerons les outils recensés ou créés dans le cadre de notre campagne d'information « Dites AAA », favorisant l'accessibilité des soins, l'accueil et l'accompagnement des prestations de soins.

Nous sommes prêts à entamer 2022, forts du travail commun entre professionnels, parents et personnes en situation de handicap intellectuel qui a permis de réaffirmer notre préoccupation continue d'offrir une bonne qualité de vie et de permettre une participation entière des personnes en situation de handicap intellectuel et de leurs proches à la société.



Qualité de vie et Participation des personnes
avec un handicap intellectuel et de leurs proches

📍 Rue Colonel Bourg 123-125 boîte 6 - 1140 Bruxelles

☎ 02/247.28.19

✉ accueil@inclusion-asbl.be

0441.427.501 - RPM Bruxelles

BE55 7755 9307 9744

www.inclusion-asbl.be

AVEC LE SOUTIEN DE

